



Août 2013

## Projet «Optimisation des procédures de qualification»: objectif intermédiaire atteint

**A l'heure actuelle, les procédures de qualification dans la formation professionnelle initiale sont très complexes, et leur organisation requiert par conséquent beaucoup de moyens. Des instruments ont été élaborés afin de soutenir les organisations du monde du travail (Ortra) et les cantons dans l'accomplissement de leurs tâches. Ces instruments visent également à simplifier les procédures de qualification.**

Sur la base d'une évaluation des procédures de qualification menée en 2009/2010, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a lancé en 2012 un projet en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle en vue de l'optimisation des procédures de qualification et a confié la direction opérationnelle du projet à econcept AG. Le projet était avant tout destiné à simplifier les procédures de qualification et à encourager l'orientation vers les compétences opérationnelles. Il visait également à définir les tâches et les rôles des acteurs, à soutenir l'accomplissement des tâches et à améliorer l'échange d'informations ainsi que la communication.

Après la réalisation d'un vaste état des lieux, l'optimisation des procédures de qualification a été traitée dans quatre projets partiels. Les documents ci-après ont été élaborés dans le cadre du projet:

- *Etat des lieux – rapport intermédiaire*
- *Projet partiel 1: «Recommandations pour les examens axés sur les compétences opérationnelles et pour la simplification des procédures de qualification»*
- *Projet partiel 2: «Texte directeur pour l'élaboration des dispositions d'exécution pour la procédure de qualification avec examen final des formations professionnelles initiales spécifiques (y c. modèles)»*
- *Projet partiel 3: «Actualisation des caractéristiques des concepts de formation des experts aux examens et des chefs experts»<sup>1</sup>*
- *Projet partiel 4: «Etat des lieux et optimisation prévue de l'offre de prestations de l'IFFP et du CSFO pour les procédures de qualification»*

Ces documents constituent une aide destinée aux Ortra et aux cantons lors de l'organisation des procédures de qualification et fournissent une contribution importante à la compréhension des responsabilités et des processus.

Dans le premier projet partiel, le mandataire a développé, en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), une nouvelle approche en vue de la simplification des procédures de qualification au niveau national tout en renforçant l'orientation vers les compétences opérationnelles. Des principes directeurs spécifiques favorisent des examens axés sur les compétences opérationnelles. Le mandataire propose également d'élaborer cinq à sept ensembles de modèles pour les procédures de qualification, qui remplaceraient les plus de 100 ensembles de procédures de qualification qui existent au-

<sup>1</sup> Les résultats issus du troisième projet partiel ont continué à être développés, notamment dans la perspective des objectifs stratégiques 2013–2016 du Conseil fédéral pour le Conseil de l'IFFP, et ont été intégrés dans une brochure de l'IFFP (cf. [http://www.ehb-schweiz.ch/de/weiterbildung/pex/Documents/PEX\\_Broschuere.pdf](http://www.ehb-schweiz.ch/de/weiterbildung/pex/Documents/PEX_Broschuere.pdf), disponible en allemand uniquement).

aujourd'hui dans les quelque 230 formations professionnelles initiales. Le nombre d'examens et de notes d'expérience par procédure de qualification pourrait ainsi également être réduit. Les organes responsables des formations professionnelles initiales pourraient choisir l'ensemble de procédures de qualification correspondant à leurs besoins, composé de quelques examens axés sur les compétences opérationnelles et de notes d'expérience, y compris leur pondération. Chaque ensemble de procédures de qualification engloberait tous les éléments déterminants pour la note finale.

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle, le SEFRI va examiner la possibilité de poursuivre et de mettre en œuvre cette approche et lancera le cas échéant un projet subséquent.